



05-05-2020

↻ FACEBOOK

↻ TWITTER

DES INITIATIVES LOCALES À PRÉSERVER !

Dans le cadre de la crise sanitaire qui nous touche durement depuis plusieurs semaines, les territoires sont en première ligne et mettent en œuvre des initiatives concrètes, innovantes et ambitieuses pour s'adapter et rebondir.



Dans le cadre de la crise sanitaire qui nous touche durement depuis plusieurs semaines, les territoires sont en première ligne et mettent en œuvre des initiatives concrètes, innovantes et ambitieuses pour s'adapter et rebondir.

Depuis plusieurs semaines, les territoires font face à une situation exceptionnelle, qui touche tous les citoyens et pose de nombreuses questions : comment peut-on anticiper, s'adapter, rebondir face à

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies à des fins de mesure d'audience. ➤ **EN SAVOIR PLUS**

J'ACCEPTÉ

PERSONNALISER



ALIMENTATION

BÂTIMENT

DÉCHETS

ÉMISSIONS CACHÉES

ÉNERGIE

EUROPE



Ainsi, l'échelon local est un espace charnière : les territoires connaissent, identifient et répondent aux besoins des populations et des personnes les plus démunies. En effet, les citoyen·nes ne sont pas égaux face à cette crise sanitaire, qui touche bien plus durement les personnes en situation de précarité, les mal logés, les SDF, les personnes âgées, les femmes, etc., ce qui nécessite une réponse axée sur la solidarité et la justice sociale.

Si les citoyen·nes ne sont pas égaux face à cette crise, les territoires aussi ne sont pas touchés de la même manière. Face aux différences d'impacts sur nos régions, nos départements, nos villes, nos quartiers, l'échelon local illustre les disparités entre les territoires et qui nécessitent des réponses différentes adaptées à la population, à l'économie locale, à la production agricole, aux forces et moyens disponibles, etc.

Comme l'explique le dernier rapport du haut Conseil pour le Climat(1), "la crise met en relief les vulnérabilités structurelles, liées aux inégalités de revenu et de conditions de vie, que l'on retrouvera dans les épreuves sanitaires comme climatiques ; celles liées à la société de consommation (...), celles propres à certaines populations ou territoires à la croisée des crises sanitaires et environnementales (quartiers populaires à la périphérie des grandes villes ; territoires ruraux ; outre-mer) ; les vulnérabilités intergénérationnelles encore – l'exposition des plus âgés – et de genre –".



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies à des fins de mesure d'audience. ➤ **EN SAVOIR PLUS**

J'ACCEPTÉ

PERSONNALISER



ALIMENTATION

BÂTIMENT

DÉCHETS

ÉMISSIONS CACHÉES

ÉNERGIE

EUROPE

+

ENCOURAGER LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE PRODUITS LOCAUX, BIOLOGIQUES ET MOINS CARNÉS

En cette période de crise sanitaire, une expérience est généralisée sur les territoires et à toutes les échelles : les collectivités se mobilisent pour permettre aux agriculteurs locaux de distribuer leurs productions. Cela passe à la fois par la mise en place d'un annuaire en ligne pour recenser les producteur·ices locaux et, diverses plateformes qui permettent d'assurer la commande en ligne et la distribution, par la mise en place de bons de commande distribués dans les boîtes aux lettres, par le développement d'AMAP dans des locaux de la municipalité, etc.. Ces aides s'accompagnent aussi d'un soutien spécifique aux ménages les plus démunis. En l'absence de cantines scolaires gratuites, avec la baisse de revenus et le chômage partiel(2), et alors que l'alimentation représente 20 % du budget des ménages, les actions de distribution de produits locaux ont souvent pris une réelle dimension solidaire.

Quelques exemples :

- Vielle-Soubiran (Landes) : une nouvelle circulaire a été distribuée dans chaque foyer le 26 mars, pour la mise en place d'une commande groupée de légumes et fruits avec l'investissement d'un primeur du Lot et Garonne. La commune a distribué un bon de commande sur lequel figurent les produits proposés et leur prix de vente avec une note explicative sur le fonctionnement de ce service. Les administrés remontent leur commande par le biais de ce document, soit sur l'adresse mail de la Mairie soit dans la boîte aux lettres de la Mairie(3).
- Dans les communes guadeloupéennes de Saint-Claude et de Vieux-Fort: l'opération de distribution de paniers de produits frais et locaux permettra de distribuer près de 6000 paniers au profit de personnes nécessiteuses âgées de 80 ans et plus, dans les 32 communes de l'archipel(4).
- Dans le département de la Gironde : avec la chambre d'Agriculture, une plateforme pour aider les producteurs locaux a été ouverte ; elle permet désormais de faire des dons de "paniers suspendus" alimentaires aux personnes les plus démunies(5).
- La Région Occitanie organise une plateforme digitale pour livraison de produits frais et locaux : <https://solidarite-occitanie-alimentation.fr/>

En quoi est-ce une mesure structurante ?

L'agriculture est le secteur le plus touché par le dérèglement climatique (sécheresses, inondations, canicules, etc.). Il est donc important de construire des systèmes agricoles et alimentaires résilients. Or les modes de production agricole les plus respectueux de l'environnement sont en général les plus résilients (agriculture biologique, agroforesterie, etc.). Le respect des saisons et le développement et l'optimisation de circuits courts (magasins de producteur·ices, AMAP, carrés bio local dans les marchés de plein air, épiceries solidaires, etc.) participent également à un système alimentaire

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies à des fins de mesure d'audience. ➤ **EN SAVOIR PLUS**

J'ACCEPTE

PERSONNALISER



DÉVELOPPER LES MODES DE TRANSPORTS DURABLES

En cette période de confinement, les communes s'organisent pour favoriser des modes de transport qui permettent la distanciation sociale, tels que le vélo. Par ailleurs, la baisse d'activité routière dans de nombreuses villes permet aux élu-es de débiter des travaux longtemps repoussés sur leur territoire. Ce besoin de développer une nouvelle mobilité se couple d'une urgence sociale : de nombreux ménages se trouvent en situation de précarité de mobilité, des foyers qui, en l'absence des transports en commun, rencontrent de réelles difficultés pour faire des courses, avoir accès au système de soin et aux services sociaux etc.

De nombreuses annonces sont allées dans le sens de rendre la mobilité active plus accessible pour ne pas faire de la voiture individuelle la reine du déconfinement. De Montpellier à la Région Ile-de-France, en passant par la métropole de Lyon ou encore le département de la Seine-Saint-Denis, la question de la mobilité est une question centrale et le développement du vélo est nécessaire. Ce développement rapide du vélo est rendu possible par la mise en place de pistes cyclables temporaires et sécurisées : c'est que l'on appelle l'urbanisme tactique. Rappelons néanmoins que ces aménagements, pour être accessibles à toutes et tous ne doivent pas se cantonner au développement

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies à des fins de mesure d'audience. ➤ [EN SAVOIR PLUS](#)



ALIMENTATION BÂTIMENT DÉCHETS ÉMISSIONS CACHÉES ÉNERGIE EUROPE



- La métropole grenobloise a approuvé le développement temporaire d'espaces cyclables en réduisant les espaces pour les véhicules motorisés au profit des vélos et des déplacements doux en général(7).
- Dans la Métropole de Grenoble, des pistes cyclables ont aussi été aménagées, notamment car il y avait des cas où des bus tournaient à vide alors que l'on observait un nombre relativement important de personnes se déplaçant à vélo(8).

En quoi est-ce une mesure structurante ?

Le retour des piétons et des cyclistes en ville est indissociable d'un projet de « ville sans voiture », alors que le secteur du transport est le premier émetteur de gaz à effet de serre en France, avec 31 % des émissions. Comme le montre l'expérience des Pays-Bas, pour augmenter la place du vélo dans les déplacements quotidiens, il faut proposer de vraies pistes cyclables sécurisées et des véloroutes permettant de faire de longues distances à vélo. Au-delà des aménagements cyclables, plusieurs facteurs facilitent la pratique du vélo, comme le développement des offres de stationnement ou un système facilitant la location vélo toutes durées, électriques ou non, et des systèmes qui permettent la réparation des vélos.

SORTIR DE LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS

Ce contexte de confinement engendre une énorme baisse de la fréquentation des espaces publics et donne également l'opportunité aux mairies d'expérimenter la réduction de la consommation d'énergie dans leur commune. Ainsi, plusieurs mairies de petite, moyenne voire grande taille, ont décidé de réduire leur consommation, en éteignant partiellement ou complètement l'éclairage public.

Quelques exemples :

- Dans la ville de Grasse (Alpes-Maritimes), la mairie a décidé d'éteindre, dès le mardi 14 avril, 30 % de son éclairage public, soit une grande partie des dessertes résidentielles dont l'éclairage n'est pas absolument nécessaire. Pour la mairie, "cette expérimentation dont l'application est accélérée compte tenu de la crise que nous traversons engage la ville de Grasse dans une nouvelle démarche environnementale qui vise la réduction des consommations énergétiques électriques et la préservation de la nuit à destination de toute la nature" (9).
- Le maire de Saint-Méloir-des-Bois (Côtes-d'Armor) a décidé de couper l'éclairage public jusqu'à la fin du confinement. Cette décision permet à la commune « d'éviter le gaspillage énergétique et de faire quelques économies. Nous dépensons 1 100 € par an pour l'éclairage public. Pour un petit budget comme le nôtre, c'est significatif »(10).

En quoi est-ce une mesure structurante ?

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies à des fins de mesure d'audience. ➤ **EN SAVOIR PLUS**

J'ACCEPTÉ

PERSONNALISER



ACCOMPAGNER LES MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2016, 12 millions de personnes sont en précarité énergétique⁽¹¹⁾ : ce phénomène conjugue mauvaise isolation du logement et bas revenu du ménage. Les personnes rencontrent donc des difficultés à payer leur facture d'énergie et ont froid dans leur logement. Alors que le secteur du bâtiment est le troisième secteur le plus émetteur en terme de gaz à effet de serre, il est urgent de rénover massivement pour le climat et la justice sociale. En cette période de crise, la question se pose de comment accompagner au mieux les ménages durant le confinement mais également comment envisager sa sortie : on retrouve notamment trois inquiétudes liées à :

- l'augmentation des consommations d'énergie du fait de la présence quotidienne dans le logement.
- la baisse des revenus qui pose des problèmes financiers pour payer les factures d'énergie ; soucis par ailleurs secondaire face à la nécessité de répondre aux besoins primaires (alimentation, loyer, santé).

Certaines communes proposent actuellement des permanences téléphoniques pour permettre aux particuliers de faire remonter leurs besoins ; mettent en place des pré-diagnostic énergétique par téléphone.

Quelques exemples :

- La Région Réunion, le Conseil départemental du Morbihan, Valence Romans.
- Pour en savoir plus sur des initiatives mises en place par des syndicats d'énergie, des plateformes des territoires pour la rénovation énergétique, des compagnons bâtisseurs, des départements etc., voir la synthèse du groupe de Travail du RAPPEL sur la crise sanitaire et la précarité énergétique.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies à des fins de mesure d'audience. ➤ **EN SAVOIR PLUS**

J'ACCEPTÉ

PERSONNALISER



ALIMENTATION BÂTIMENT DÉCHETS ÉMISSIONS CACHÉES ÉNERGIE EUROPE



CO-CONSTRUIRE LE JOUR D'APRÈS AU NIVEAU LOCAL AVEC LES CITOYEN-NES : QUAND RÉSILIENCE RIME AVEC TRANSPARENCE

Face à une telle crise, il est nécessaire de penser au "jour d'après". Afin d'anticiper les mesures à mettre en oeuvre, plusieurs communes ont mis en place des mécanismes de co-construction pour permettre aux citoyen·nes de faire entendre leur voix et de porter des mesures concrètes.

Quelques exemples :

- A Reims, une plateforme en ligne de la mairie permet à chaque citoyens de participer à la construction du plan de relance local, via « Inventons le Reims d'après ».
- A Kingersheim (Haut-Rhin), la commune mise sur la démocratie continue pour répondre à la question "comment construire le monde d'après ?". Pour ce faire, ils impliquent massivement et durablement les citoyen·nes et leur donnent le pouvoir d'agir.
- A Loos en Gohelle (Pas-de-Calais), la collectivité cherche à impliquer les citoyen·nes dans la définition des futures politiques menées, mais aussi dans la gestion des projets concrets comme la production d'énergies renouvelables. En effet, la résilience implique pour cette collectivité d'être autonome sur des secteurs stratégiques, tout en laissant la gestion de ses biens entre les mains des citoyen·nes et non d'acteur·rices privé·es.

En quoi est-ce une mesure structurante ?

Une politique publique locale doit inclure les différent·es acteur·rices présent·es sur les territoires afin de rendre sa politique à la fois réaliste, acceptable, transparente et pérenne. Il s'agit d'impliquer toutes les parties prenantes d'un territoire et de s'appuyer sur les ressources qu'elles constituent pour identifier les sujets à traiter en priorité et construire ensemble les réponses. Compléter le système de démocratie représentative par davantage de démocratie directe et délibérative, permet aux citoyen·nes de se réapproprier les décisions qui les concernent dans leur commune ou leur quartier. Co-construire n'est par ailleurs pas une mince affaire : il faut repenser les processus de participation de manière inclusive, que ce soit les sujets abordés, la communication, l'information et la formation, le lieux et les horaires...

GÉNÉRALISER, PÉRENNISER ET DÉVELOPPER CES INITIATIVES POUR RENDRE LES TERRITOIRES RÉSILIENTS

Les territoires doivent être impliqués et avoir un rôle moteur dans la construction de cette alternative qu'est "le jour d'après". Ils en ont le devoir, les compétences et les moyens, comme le prouvent toutes ces initiatives.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies à des fins de mesure d'audience. ➤ [EN SAVOIR PLUS](#)

J'ACCEPTE

PERSONNALISER

[Fermer](#)[ALIMENTATION](#) | [BÂTIMENT](#) | [DÉCHETS](#) | [ÉMISSIONS CACHÉES](#) | [ÉNERGIE](#) | [EUROPE](#) | [+](#)

méthodologique et financier de la part du Gouvernement. Ces financements doivent nécessairement cibler le développement de projets qui permettent d'enclencher une trajectoire climatique et sociale juste.

La gravité de la crise a nécessité une réponse rapide : aujourd'hui, ce sont des initiatives portées depuis des années par les associations et les citoyens qui sont expérimentées et mises en oeuvre sur les territoires. Cette réponse efficace et de court terme est nécessaire, mais ces mesures peuvent et doivent être pérennisées, consolidées et étendues à d'autres territoires.

L'occasion nous est donnée de réorienter profondément les systèmes productifs, agricoles, industriels et de services, pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations et axés sur le rétablissement des grands équilibres écologiques.

POUR EN SAVOIR PLUS LES RECOMMANDATIONS POUR UNE TRANSITION CLIMATIQUE AMBITIEUSE ET JUSTE

Les recommandations du Réseau Action Climat

➤ [LES RECOMMANDATIONS DU RÉSEAU ACTION CLIMAT](#)

POUR ALLER PLUS LOIN

Le Pacte pour La transition

➤ [LE PACTE POUR LA TRANSITION](#)

Conf'confinée#3, Comment rendre les territoire...



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies à des fins de mesure d'audience. ➤ [EN SAVOIR PLUS](#)

J'ACCEPTÉ

PERSONNALISER